

Commencer une nouvelle vie en Ontario

Un guide pour les nouveaux arrivants

VOUS RENSEIGNER SUR : EXERCER VOTRE PROFESSION

En tant que nouvel arrivant en Ontario, vous vous posez sans doute beaucoup de questions.

Le présent guide vise à vous renseigner au sujet des aspects suivants :

- la réglementation des professions en Ontario;
- ce qui est requis pour exercer de nombreuses professions;
- la façon dont vos titres scolaires seront évalués;
- la façon dont les fiches de carrière et les programmes de formation relais peuvent vous aider;
- la façon dont l'Ontario aide les nouveaux arrivants à réussir.

Pour commencer

En Ontario la plupart des professions sont autoréglementées. Cela signifie que les professions établissent leurs propres normes et inscrivent les membres de la profession. Certaines professions sont réglementées par une loi. La médecine et le droit sont deux exemples de « professions réglementées ». Les autres professions, dites « non réglementées » ou « volontaires », ne sont pas réglementées par une loi, mais elles peuvent être régies par des organismes professionnels à adhésion facultative.

Professions réglementées

En Ontario, la façon la plus courante de réglementer une profession est à l'aide d'une loi.

Cette loi crée un organisme professionnel qui régit la profession. Ces organismes professionnels sont souvent appelés « ordres ». Par exemple, l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario régit la profession médicale. Ces organismes de réglementation protègent le public en :

- établissant les normes de pratique;
- déterminant les exigences d'accès à la profession;
- évaluant les compétences des personnes qui souhaitent accéder à la profession;
- inscrivant les adhérents compétents;
- imposant des mesures disciplinaires, y compris la possibilité de retirer le droit d'exercer la profession.

Les professions réglementées exigent habituellement :

- plusieurs années d'études universitaires ou collégiales;
- une expérience pratique sous la supervision d'un professionnel agréé;
- la réussite d'un examen d'agrément.

Aider les nouveaux arrivants à réussir

Le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration procède à la mise en œuvre de la *Loi de 2006 sur l'accès équitable aux professions réglementées*, qui vise à aider les nouveaux arrivants à accéder aux professions réglementées en Ontario. Cette loi a permis la création d'Expérience Globale Ontario, un centre d'accès et de ressources à l'intention des personnes formées à l'étranger. Expérience Globale Ontario offre de l'information, des services d'orientation et d'autres importantes mesures de soutien aux nouveaux arrivants qui souhaitent accéder à une profession réglementée. Pour obtenir plus de renseignements au sujet d'Expérience Globale Ontario, consultez la section « Travailler » du site Web Immigration en Ontario à : www.OntarioImmigration.ca.

Accéder aux professions réglementées

Chaque organisme de réglementation détermine ses propres exigences en matière d'accès à la profession. Ces exigences comprennent souvent :

- une preuve d'identité de la personne;
- une preuve de résidence au Canada;
- un niveau d'instruction déterminé;
- des aptitudes linguistiques;
- une expérience professionnelle ou supervisée;
- une bonne moralité;
- la réussite d'un examen;
- le paiement des droits d'inscription.

Utilisation des titres professionnels

Il est illégal d'exercer certaines professions ou d'utiliser le titre de cette profession si vous n'êtes pas inscrit auprès de l'organisme de réglementation. Pour d'autres professions, il n'existe aucune restriction concernant l'exercice de la profession, mais une personne doit être inscrite pour pouvoir utiliser le titre de la profession. Certaines professions, comme celles d'ingénieur et d'architecte, permettent à des personnes d'exercer la profession sans être titulaires d'un permis, à la condition qu'un professionnel agréé soit responsable de leur travail.

Accéder aux professions non réglementées

Certaines professions ne sont pas réglementées par la loi, mais elles ont un organisme professionnel à adhésion facultative. Bon nombre de ces organismes professionnels offrent des cours d'accréditation et l'inscription à la profession. Au sein de la profession, l'inscription est souvent valorisée et elle est importante pour trouver un emploi.

Faire évaluer vos titres scolaires

Chaque profession a ses propres exigences en ce qui concerne le niveau d'instruction requis. Un certain nombre d'organismes peuvent évaluer vos titres scolaires et vérifier s'ils sont conformes aux normes ontariennes. De nombreux titres scolaires internationaux peuvent être évalués en Ontario par l'organisme World Education Services Canada (WES). Vous pouvez consulter le site Web de WES à : www.wes.org/ca/. Cependant, chaque organisme de réglementation détermine la façon d'évaluer les compétences des demandeurs. Il est important de vérifier d'abord avec l'organisme de réglementation pour connaître les services d'évaluation qui sont reconnus.

Utiliser les fiches de carrière

Le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration a mis au point des fiches de carrière, en partenariat avec les organismes de réglementation, pour fournir des renseignements détaillés au sujet d'une vaste gamme de métiers et de professions. Les fiches de carrière peuvent vous renseigner sur :

- les critères d'accès à la profession ou au métier;
- les examens requis;
- les coûts des examens et de l'inscription;
- les possibilités d'emploi dans la profession ou le métier.

Vous trouverez les fiches de carrière dans la section « Exercer votre profession » du site Web Immigration en Ontario à : www.OntarioImmigration.ca.

La formation relais : comment peut-elle vous aider?

Un grand nombre de nouveaux arrivants en Ontario sont hautement qualifiés et possèdent une formation postsecondaire. Les programmes de formation relais ont été conçus par le gouvernement pour aider ces personnes à accéder rapidement à plus d'une centaine de métiers et de professions. Les programmes de formation relais peuvent vous aider à :

- évaluer vos compétences;
- mettre à jour vos compétences et votre formation;
- acquérir une expérience de travail en Ontario;
- exercer votre profession sans avoir à reprendre vos études.

Ces programmes ont contribué à découvrir et à éliminer de nombreux obstacles pour les nouveaux arrivants et à les aider à accéder plus rapidement aux métiers et aux professions. Habituellement, vous devrez payer des frais pour vous inscrire à ces programmes.

Pour obtenir plus de renseignements sur les programmes de formation relais, consultez la section « Exercer votre profession » du site Web Immigration en Ontario à : www.OntarioImmigration.ca.

Pour vous renseigner davantage

Souhaitez-vous obtenir plus de détails sur une profession ou un métier particulier? Vous trouverez ci-dessous la liste des organismes de réglementation de plusieurs professions ou métiers en Ontario. Vous pouvez également vous renseigner davantage sur la vie, le travail et les études en Ontario en consultant le site Web Immigration en Ontario à : www.OntarioImmigration.ca.

Architecte

Ordre des architectes de l'Ontario
Téléphone : 416 565-2724
Adresse électronique : oaamail@oaa.on.ca
<http://www.oaa.on.ca>

Audiologiste et orthophoniste

Ordre des audiologistes et des orthophonistes de l'Ontario
Téléphone : 416 975-5347 Sans frais : (en Ontario) 1 800 993-9459
Adresse électronique : caslpo@caslpo.com
<http://www.caslpo.com>

Comptable général agréé

Certified General Accountants Association of Ontario
Téléphone : 416 322-6520
Adresse électronique : info@cga-ontario.org
<http://www.cga-ontario.org>

Comptable en management accrédité

The Society of Management Accountants of Ontario
Téléphone : 416 977-7741
Adresse électronique : info@CMA-Ontario.org
<http://www.cma-ontario.org>

Comptable agréé

Institut des comptables agréés de l'Ontario
Téléphone : 416 962-1841 Sans frais : (au Canada et aux États-Unis) 1 800 387-0735
Adresse électronique : custserv@icao.on.ca
<http://www.icao.on.ca>

Podologue

Ordre des podologues de l'Ontario
Téléphone : 416 542-1333 Sans frais : (en Ontario) 1 877 232-7653
Adresse électronique : info@cocoo.on.ca
<http://www.cocoo.on.ca>

Chiropracticien

Ordre des chiropraticiens de l'Ontario
Téléphone : 416 922-6355
Adresse électronique : cco.info@cco.on.ca
<http://www.cco.on.ca>

Hygiéniste dentaire

Ordre des hygiénistes dentaires de l'Ontario
Téléphone : 416 961-6234 Sans frais : (en Ontario) 1 800 268-2346
Adresse électronique : deputyregistrar@cdho.org
<http://www.cdho.org>

Technologue dentaire

Ordre des technologues dentaires de l'Ontario
Téléphone : 416 438-5003 Sans frais : 1 877 391-2386
Adresse électronique : info@cdto.ca
<http://www.cdto.ca>

Dentiste

Ordre royal des chirurgiens dentistes de l'Ontario
Téléphone : 416 961-6555 Sans frais : 1 800 565-4591
Adresse électronique : info@rcdso.org
<http://www.rcdso.org>

Denturologiste

Ordre des denturologistes de l'Ontario
Téléphone : 416 925-6331 Sans frais : 1 888 236-4326
Adresse électronique : info@denturists-cdo.com
<http://www.denturists-cdo.com>

Diététiste

Ordre des diététistes de l'Ontario
Téléphone : 416 598-1725 Sans frais : 1 800 668-4990
Adresse électronique : information@cdo.on.ca
<http://www.cdo.on.ca>

Ingénieur

Ordre des ingénieurs de l'Ontario

Téléphone : 416 224-1100 Sans frais : (en Ontario) 1 800 339-3716

Adresse électronique : academics@peo.on.ca

<http://www.peo.on.ca>

Technicien des sciences de l'ingénierie ou technologue en génie

Ontario Association of Certified Engineering Technicians & Technologists (OACETT)

Téléphone : 416 621-9621

Adresse électronique : info@oacett.org

<http://www.oacett.org>

Forestier

Association des forestiers professionnels de l'Ontario

Téléphone : (705) 436-2226

Adresse électronique : opfa@opfa.com

<http://www.opfa.on.ca>

Entrepreneur de pompes funèbres

Conseil des services funéraires

Téléphone : 416 979-5450 Sans frais : (en Ontario) 1 800 387-4458

Adresse électronique : info@funeralboard.com

<http://www.funeralboard.com>

Géoscientifique

Association of Professional Geoscientists of Ontario

Téléphone : 416 203-2746

Adresse électronique : info@apgo.net

<http://www.apgo.net>

Courtier d'assurance

Courtiers d'assurance inscrits de l'Ontario

Téléphone : 416 365-1900 Sans frais : 1 800 265-3097

Adresse électronique : vivian@ribo.com

<http://www.ribo.com>

Arpenteur-géomètre

Ordre des arpenteurs-géomètres de l'Ontario
Téléphone : 416 491-9020 Sans frais : 1 800 268-0718
Adresse électronique : admin@aols.org
<http://www.aols.org>

Avocat

Barreau du Haut-Canada
Téléphone : 416 947-3300 Sans frais : 1 800 668-7380
Adresse électronique : lawsociety@lsuc.on.ca
<http://www.lsuc.on.ca>

Massothérapeute

Ordre des massothérapeutes de l'Ontario
Téléphone : 416 489-2626 Sans frais : 1 800 465-1933
Adresse électronique : cmtto@cmtto.com
<http://www.cmtto.com>

Technologiste de laboratoire médical

Ordre des technologistes de laboratoire médical de l'Ontario
Téléphone : 416 861-9605 Sans frais : 1 800 323-9672
Adresse électronique : mail@cmlto.com
<http://www.cmlto.com>

Technologue en radiation médicale

Ordre des technologues en radiation médicale de l'Ontario
Téléphone : 416 975-4353 Sans frais : (en Ontario) 1 800 563-5847
Adresse électronique : info@cmrto.org
<http://www.cmrto.org>

Sage-femme

Ordre des sages-femmes de l'Ontario
Téléphone : 416 327-0874
Adresse électronique : admin@cmo.on.ca
<http://www.cmo.on.ca>

Naturopathe

Conseil d'administration des praticiens ne prescrivant pas de médicaments (naturopathie)

Tel: (416) 866-8383

Adresse électronique : office@bddth.on.ca

<http://www.boardofnaturopathicmedicine.on.ca>

Infirmière

Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario

Téléphone : 416 928-0900 Sans frais : 1 800 387-5526

Adresse électronique : cno@cnomail.org

<http://www.cno.org>

Ergothérapeute

Ordre des ergothérapeutes de l'Ontario

Téléphone : 416 214-1177 Sans frais : (en Amérique du Nord) 1 800 890-6570

Adresse électronique : info@coto.org

<http://www.coto.org>

Opticien

Ordre des opticiens de l'Ontario

Téléphone : 416 368-3616 Sans frais : (en Ontario) 1 800 990-9793

Adresse électronique : info@coptont.org

<http://www.coptont.org>

Optométriste

Ordre des optométristes de l'Ontario

Téléphone : 416 962-4071 Sans frais : (en Ontario) 1 888 825-2554

Adresse électronique : registration@collegeoptom.on.ca

<http://www.collegeoptom.on.ca>

Physiothérapeute

Ordre des physiothérapeutes de l'Ontario

Téléphone : 416 591-3828 Sans frais : (au Canada et aux États-Unis) 1 800 583-5885

Adresse électronique : info@collegept.org

<http://www.collegept.org>

Pharmacien

Conseil de l'Ordre des pharmaciens de l'Ontario
Téléphone : 416 962-4861
Adresse électronique : dcroteau@ocpharma.com
<http://www.ocpinfo.com>

Médecin ou chirurgien

Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario
Téléphone : 416 967-2603 Sans frais : 1 800 268-7096
Adresse électronique : feedback@cpsso.on.ca
<http://www.cpsso.on.ca>

Psychologue

Ordre des psychologues de l'Ontario
Téléphone : 416 961 8817 Sans frais : 1 800 489-8388
Adresse électronique : cpo@cpo.on.ca
<http://www.cpo.on.ca>

Agent immobilier

Real Estate Council of Ontario
Téléphone : 416 207-4800 Sans frais : 1 800 245-6910
Adresse électronique : registration@reco.on.ca
<http://www.reco.on.ca>

Inhalothérapeute

Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario
Téléphone : 416 591-7800 Sans frais : 1 800 261-0528
Adresse électronique : crto@crto.on.ca
<http://www.crto.on.ca>

Travailleur social

Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario
Téléphone : 416 972-9882 Sans frais : 1 877 828-9380
Adresse électronique : info@ocswssw.org
<http://www.ocswssw.org>

Enseignant

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
Téléphone : 416 961 8800 Sans frais : 1 888 534-2222
Adresse électronique : info@oct.ca
<http://www.oct.ca>

Vétérinaire

Ordre des vétérinaires de l'Ontario
Téléphone : 519 824-5600 Sans frais : 1 800 424-2856
Adresse électronique : inquiries@cvo.org
<http://www.cvo.org>